

Refonte de la charte informatique de l'AP-HP

Annexe 16 du règlement intérieur

Présentation CME

Janvier 2022

Contexte et missions

- **Groupe de travail n°1 de la CME Numérique « Sécurité et confidentialité »** sous la responsabilité du Pr Hubert Ducou le Pointe

Missions

- Adapter et définir une politique d'accès aux logiciels métiers
- Décider d'une démarche d'instruction des dossiers et des sanctions
- Communiquer / sensibiliser

Participants :

- NERAAL Stefan
- HERMIEU Jean-François
- PAVIE Juliette
- CHARRON Cyril
- PERRET Didier
- HAUSHEER Victor
- SAUNIER Corinne
- BLIN Donatienne

- **Mars 2021 à juillet 2021:** Ateliers sur la refonte de la charte informatique, avec l'objectif de renforcer la sécurité et la confidentialité des données de santé (demande CNIL en parallèle)
- **Septembre 2021 :** Présentation des travaux, débats et amendements en CME NUMERIQUE

La politique d'accès aux logiciels métiers

Objectifs de la charte informatique :

- **Présenter les conditions d'accès et d'utilisation** des ressources informatiques (outils métiers et équipements)
- **Alerter** l'utilisateur sur les sanctions encourues, notamment en cas d'accès illégitime (3CADP)
- **Sensibiliser** les utilisateurs du SI sur l'importance de la sécurité et de la confidentialité

Synthèse/plan de la charte :

1. Règles d'accès aux ressources
2. Règles d'usage des ressources
3. Traçabilité, contrôle et sanctions
4. Procédure d'entrée en vigueur
5. Annexes Définitions et référentiel

- **Enjeux réglementaires :** respect du secret médical, obligation d'assurer la sécurité des données, opposabilité des règles aux agents
- **Enjeux éthiques et d'image :** confiance des patients et des agents patients dans l'institution et sa capacité à tracer et sanctionner les fraudes
- **Enjeux liés à la continuité d'activité**

Les évolutions vs la version précédente

➤ Sur le fond :

- Mise à jour au regard des évolutions réglementaires
- Renforcement des sujets sur la confidentialité des données
- Renforcement des points sur les accès illégitimes
- Référence à la 3CDAP et aux audits effectués en cas de suspicion d'accès illégitime
- Sensibilisation des utilisateurs au respect du secret professionnel
- Renforcement des sujets sur la sécurité et prise en compte des nouveaux usages
- Renforcement et mise à jour du référentiel légal

➤ Sur la forme :

- Ajout d'une synthèse générale plus pédagogique et accessible
- Ajout d'une synthèse dans chaque grande partie
- Ajout pour chaque partie d'exemples de comportements abusifs et/ou sanctionnables pour illustrer les bonnes et mauvaises pratiques

Démarche d'instruction des dossiers et des sanctions

- Les actions des utilisateurs sur le SI de l'AP-HP sont tracées et peuvent être auditées
- Des audits ciblés sont menés afin de contrôler les accès notamment aux DPI : droit RGPD de connaître les accès à son dossier
- Convocation et sanction en cas d'accès illégitime avéré

3CADP

Commission Centrale de Contrôle des Accès aux Dossiers Patients

Membres CME centrale à pourvoir

Réunions trimestrielles

